

Achetez et assistez à la finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™

Conditions générales

1. Société organisatrice

Le concours Achetez et assistez à la finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™ (le « Concours ») est organisé par Lenovo International Coöperatief U.A. (le « Sponsor »). La participation au Concours vaut acceptation pleine et sans réserve des présentes Conditions générales.

2. Période de participation

Le Concours est ouvert du 1er avril 2026 à 00 h 00 (CET) au 30 avril 2026 à 23 h 59 (CET) (la « Durée du Concours »). Les participations soumises en dehors de la Durée du Concours ne seront pas acceptées.

3. Achats éligibles

Seuls les achats effectués en ligne sur [lenovo.com](https://www.lenovo.com) pendant la Durée du Concours (soit du 1er avril 2026 au 30 avril 2026) donnent droit à participation. Cela inclut les achats effectués en ligne sur la boutique principale de Lenovo pour les consommateurs (<https://www.lenovo.com/ch/fr>), sur sa boutique en ligne réservée aux petites et moyennes entreprises (PME) (<https://www.lenovo.com/ch/fr/business>) et sur sa boutique en ligne destinée aux étudiants (<https://www.lenovo.com/ch/fr/student-discounts>).

Valeur minimale de commande et produits exclus

Pour être éligibles, les achats doivent présenter une valeur minimale de CHF 499 (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs suisses). Les achats de smartphones sont exclus.

Retours, remboursements et annulations

Tout achat retourné ou partiellement retourné, remboursé, annulé ou partiellement annulé, y compris si le montant de la commande devient inférieur au minimum requis, sera considéré comme non valide et entraînera l'annulation de la participation correspondante au Concours.

Limitation de participation

Chaque numéro de commande éligible correspond à une (1) participation. Un numéro de commande ne peut être utilisé qu'une seule fois et ne peut pas donner lieu à plusieurs participations.

Notification d'éligibilité

Le Sponsor informera les participants dont les achats sont éligibles dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'achat. Les achats ne remplissant pas les conditions d'éligibilité ne feront pas l'objet d'une notification. Tout retour, remboursement ou annulation survenant après

cette notification d'éligibilité entraînera la disqualification, sans qu'aucune notification supplémentaire ne soit envoyée.

4. Éligibilité des Participants

Le Concours est ouvert à toutes les personnes domiciliées légalement en Irlande, Allemagne, Autriche, Suisse, France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Finlande, Danemark, Suède, Norvège et Royaume-Uni, âgées d'au moins 18 ans ou ayant atteint l'âge légal d'émancipation dans leur juridiction de résidence (s'il est plus élevé).

La soumission d'une participation ne confère aucun droit à recevoir un prix. Toutes les participations valides seront inscrites à un tirage au sort, et le prix sera attribué uniquement au participant désigné gagnant, conformément aux présentes Conditions générales et après vérification par le Sponsor.

Ce concours est nul dans les juridictions où il est soumis à des obligations de dépôt ou d'enregistrement, ou interdit ou limité par la loi.

Les personnes employées par Lenovo International Coöperatief U.A. (le « Sponsor »), ainsi que par ses sociétés mères, affiliées, filiales et/ou agences de publicité et de promotion (collectivement, les « Parties au Concours ») à tout moment pendant la Durée du Concours, de même que les membres de leur famille proche ou les personnes vivant dans le même foyer, ne sont pas éligibles.

Le gagnant aura le droit de désigner un (1) invité pour l'accompagner et utiliser le second billet inclus dans le Prix, sous réserve du respect des présentes Conditions générales. L'invité désigné doit remplir toutes les conditions d'éligibilité applicables au Concours et au Prix. Le Sponsor se réserve le droit de refuser ou de retirer la participation de l'invité désigné en cas de non-respect des présentes Conditions générales.

5. Modalités de participation

Les participants éligibles (les « Participants ») peuvent prendre part au Concours en suivant les instructions fournies par les Parties au Concours et en soumettant un numéro de commande valide correspondant à un achat éligible effectué en ligne sur lenovo.com ou dans les boutiques expressément mentionnées dans la section « Achats Éligibles », entre le 1er avril 2026 et le 30 avril 2026. Toutes les étapes énumérées ci-dessous doivent être réalisées :

1. Effectuer un achat éligible d'un montant minimum de CHF 499 (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs suisses). Les achats de smartphones sont exclus.
2. Enregistrer l'achat éligible en remplissant le formulaire d'inscription sur la page du Concours et en soumettant un numéro de commande valide.

Les participations ne seront considérées comme valides qu'une fois que le numéro de commande aura été correctement vérifié par le Sponsor.

6. Conditions et limitations de participation

Toutes les participations doivent être soumises avant la fin de la Durée du Concours. Toute participation reçue en dehors de la Durée du Concours sera rejetée. La soumission d'une participation valide est gratuite.

Les Participants sont responsables de tous les frais ou dépenses habituels liés à leur participation au Concours, y compris, sans s'y limiter, l'accès à Internet.

Les Participants peuvent soumettre autant de participations qu'ils le souhaitent. Pour chaque participation, les Participants doivent s'inscrire en utilisant le formulaire prévu à cet effet et fournir un numéro de commande valide correspondant au montant minimum requis. Chaque numéro de commande ne peut être utilisé qu'une seule fois.

Les participations ne seront considérées comme valides qu'après validation du numéro de commande. Les participations ne doivent contenir aucun langage offensant ou vulgaire, ni représenter un acte illégal. Toute participation contenant un tel langage ou tout autre contenu jugé inapproprié par le Sponsor à sa seule et entière discrétion sera considérée comme inéligible et ne fera pas partie du Concours.

En soumettant sa participation, chaque Participant reconnaît que celle-ci est conforme aux présentes Conditions générales. Chaque Participant accepte également que le Sponsor puisse le disqualifier du Concours s'il estime, à sa seule et entière discrétion, qu'une participation ne respecte pas les présentes Conditions générales. Si le Sponsor rejette une participation, celle-ci sera disqualifiée et ne sera pas considérée comme valide. La soumission d'une participation relève de la seule responsabilité du Participant.

Les participations doivent exclusivement être soumises selon la procédure décrite ci-dessus. Les participations automatisées (notamment celles soumises au moyen de robots, scripts, macros ou autres procédés automatisés) ne sont pas autorisées et seront disqualifiées. Seules les participations éligibles effectivement reçues par les Parties au Concours seront prises en compte. Les participations illisibles, incompréhensibles ou incomplètes seront disqualifiées.

7. Propriété et droits des participations

En soumettant une participation, chaque Participant accepte que le Sponsor devienne propriétaire de celle-ci (y compris de tous les droits d'auteur et droits qui y sont incorporés) et que le Sponsor, ainsi que ses ayants droit, puissent éditer, publier, utiliser, adapter, modifier, copier, diffuser ou exploiter de toute autre manière la participation, les concepts qu'elle contient ou tout élément qui en fait partie, que ce soit en ligne, sur support imprimé, au cinéma, à la télévision ou par tout autre moyen, à des fins publicitaires ou promotionnelles, sans aucune rémunération ni notification au Participant, sauf disposition légale contraire.

8. Sélection, vérification et confirmation du gagnant

La période de participation s'achèvera définitivement le 30 avril 2026 à 23 h 59 (CET).

Au terme de cette période, le 1er juin 2026, un (1) Participant sera tiré au sort parmi toutes les participations éligibles. La méthode de réalisation du tirage au sort sera communiquée à tous les participants éligibles par e-mail, à l'adresse fournie lors de l'inscription.

Le Participant tiré au sort sera considéré comme gagnant provisoire et fera l'objet d'une vérification ainsi que du contrôle interne de conformité du Sponsor. La vérification et la confirmation du gagnant peuvent prendre jusqu'à dix (10) jours ouvrables après le tirage.

Le Participant ne sera déclaré gagnant d'un prix qu'après vérification et confirmation de son éligibilité par le Sponsor. Toutes les décisions du Sponsor sont définitives et s'imposent à tous dans le cadre du présent Concours.

Le Prix sera considéré comme attribué dès que le Sponsor aura notifié le gagnant vérifié par e-mail, moment à partir duquel le gagnant assumera l'entière responsabilité du lot.

Une fois la vérification confirmée, le Prix sera remis selon les modalités déterminées par le Sponsor. La livraison du Prix, ou l'organisation de celle-ci, peut nécessiter jusqu'à dix (10) jours ouvrables.

9. Prix

Un gagnant du Concours sera décerné et se verra offrir :

- Deux (2) billets pour la finale de la Coupe du Monde de la FIFA le 19 juillet 2026 à New York.
- Deux (2) billets aller-retour aux dates définies par le Sponsor
- Le transfert vers et depuis l'aéroport de New York
- L'hébergement à l'hôtel pour la durée du séjour
- Un dîner pour deux (2) personnes (le gagnant et son invité) lors de deux (2) soirées distinctes

Tous les détails précis relatifs au Prix, tels que la compagnie aérienne, le nom de l'hôtel et le(s) restaurant(s), seront communiqués au gagnant après le tirage au sort, à une date ultérieure. Le Sponsor se réserve le droit de modifier ces informations si nécessaire.

10. Conditions et restrictions du Prix

Les lots ne sont ni cessibles ni échangeables contre une somme d'argent ou toute autre contrepartie. Les Parties au Concours se réservent le droit de remplacer tout ou partie du Prix par un lot de valeur équivalente ou supérieure si celui-ci (ou l'un de ses éléments) devenait indisponible.

Coûts exclus

Sauf indication expresse contraire, les Prix n'incluent pas l'assurance, les visas, les dépenses personnelles, les frais accessoires, les pourboires, ni tout autre élément non expressément prévu dans les présentes Conditions générales.

Taxes

Tous les frais et taxes liés à l'utilisation du Prix sont à la charge exclusive du gagnant. Si la loi l'exige, les Parties au Concours ou leurs mandataires pourront exiger du gagnant le paiement des taxes à reverser aux autorités compétentes.

Limitation de responsabilité et garanties

Le Sponsor décline expressément toute responsabilité en cas de dommages ou de pertes, corporels ou matériels, liés à la livraison et/ou à l'utilisation ultérieure des Prix attribués. Le Sponsor ne fait aucune déclaration ni garantie concernant l'apparence, la sécurité ou les performances de tout Prix attribué.

Probabilités de gain

Les probabilités de gain sont fonction du nombre de participations éligibles reçues, et l'attribution d'un Prix n'est en aucun cas garantie.

Nature personnelle du Prix

Les Prix sont strictement personnels et ne peuvent en aucun cas être cédés, vendus ou échangés à des tiers. Les Prix ne sont ni transférables, ni échangeables, ni convertibles en argent.

11. Réclamation du Prix

Les gagnants potentiels peuvent être tenus de vérifier leur éligibilité et de signer une décharge et renonciation de responsabilité.

Le Prix ne sera attribué qu'à un gagnant dont l'éligibilité a été vérifiée. En cas de fausse déclaration de la part d'un gagnant dans l'un des documents susmentionnés, celui-ci sera tenu de restituer sans délai son Prix au Sponsor. Tout Prix non réclamé sera attribué par tirage au sort, le cas échéant.

Les gagnants sont tenus de fournir et de confirmer leurs coordonnées complètes (prénom, nom, date de naissance et adresse) ainsi que leur numéro de téléphone, pour eux-mêmes et pour leur invité. Ils doivent également fournir, pour eux-mêmes et pour toute personne les accompagnant, une copie de leur pièce d'identité, de leur passeport (valide au moins six mois après la fin du voyage) **ainsi que d'un visa en cours de validité**. Toute modification ultérieure ne sera pas autorisée et sera considérée comme une renonciation au Prix. Ces informations et documents seront communiqués aux tiers partenaires des Parties au Concours afin que les gagnants puissent recevoir leur Prix.

Tous les gagnants doivent s'assurer du respect de l'ensemble des formalités administratives et obligations légales sanitaires (vaccinations, etc.) nécessaires pour pouvoir se rendre sur le lieu

de validité du Prix. Les passeports, visas, assurances voyage et autres documents requis pour les voyages internationaux sont à la charge exclusive de chaque voyageur, y compris tous les frais associés à l'obtention de ces documents.

Les Parties au Concours vérifieront les participations potentielles gagnantes afin de s'assurer que les appareils pour lesquels un numéro de commande a été soumis n'ont pas été retournés pendant la période de retour.

12. Conditions de voyage et de départ

Les vols du gagnant et de son invité partiront d'un aéroport européen principal, déterminé par le Sponsor et communiqué après la désignation du gagnant. Tout déplacement nécessaire pour se rendre à l'aéroport de départ désigné sera à la charge exclusive du gagnant.

L'ensemble des éléments du Prix, y compris les déplacements, l'hébergement, les transports, les réservations de restaurant et tout autre composant, sera déterminé et organisé par le Sponsor à sa seule discrétion. Le gagnant et son invité désigné ne pourront en aucun cas exiger la modification des dates, des compagnies aériennes, des horaires de vol, de l'hébergement, des restaurants ou de tout autre élément composant le Prix.

13. Confiscation du Prix, consentement à la publicité et conduite des Participants

Le défaut du Participant à fournir les informations nécessaires à la vérification de son éligibilité peut entraîner sa disqualification et la désignation d'un autre gagnant potentiel. Si un gagnant potentiel s'avère inéligible, ne respecte pas les présentes Conditions générales, refuse d'accepter le Prix, ne se conforme pas aux instructions des Parties au Concours ou si le Prix est retourné car il ne peut être livré, le Prix pourra être confisqué, à la seule discrétion du Sponsor. Si un gagnant potentiel renonce à un Prix, celui-ci pourra être attribué à un gagnant suppléant, sélectionné par tirage au sort parmi toutes les participations éligibles restantes, à la seule discrétion des Parties au Concours.

Le gagnant comprend et accepte que les Parties au Concours puissent, à leur seule discrétion, disqualifier et exclure le gagnant ou son invité de toute activité en cas de comportement non coopératif, perturbateur ou susceptible de nuire à la personne, aux biens ou à la réputation du Sponsor, de ses affiliés, de ses employés ou de ses représentants. Dans ce cas, le gagnant restera seul responsable du paiement de toutes les taxes et autres frais liés au Prix.

En acceptant un Prix, les Participants consentent à ce que le Sponsor utilise à perpétuité leur nom, leur photographie et/ou leur image, leur voix et les déclarations qu'ils ont faites ou qui leur sont attribuées, dans tous les médias connus ou développés à l'avenir (y compris, sans s'y limiter, les supports imprimés, audiovisuels et Internet), à toutes fins commerciales légitimes, y compris la publicité et les activités promotionnelles, sans compensation supplémentaire, sauf disposition légale contraire.

14. Force majeure et Événements Exonérateurs

Si l'exécution ou tout élément de la présente offre devait être retardé ou affecté en raison d'événements imprévus tels que, notamment, des pandémies ou des restrictions de voyage imposées par les autorités, tous les bénéficiaires concernés seront contactés par les Parties au Concours et informés des modifications inévitables des dates de l'opération promotionnelle ainsi que des nouvelles dates de réalisation du Prix dans le cadre du Concours.

Retards, report et annulation

Les Parties au Concours ne sauraient être tenues pour responsables de tout retard dans l'attribution du Prix, quelle qu'en soit la cause. Les Parties au Concours sont exonérées de toute responsabilité en cas de manquement ou de retard dans l'exécution de leurs obligations si un événement organisé dans le cadre du Prix, ou tout déplacement inclus dans le Prix, est retardé, reporté ou annulé pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, la guerre, les conflits armés, les troubles civils ; les actions, ordres ou restrictions gouvernementales (p. ex., interdictions de voyage, fermetures de frontières ou quarantaines) ; les perturbations des transports aériens, des transports terrestres, des services publics ou des infrastructures ; les problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement ; les augmentations de coûts importantes (p. ex., carburant, taxes) ; les pandémies, épidémies, foyers localisés ou urgences de santé publique (« Événement Exonérateur »), et les billets ne seront pas remboursés au gagnant.

Effet d'un Événement Exonérateur et limitation de responsabilité

Effet sur l'exécution : en présence d'un Événement Exonérateur, les Parties au Concours ne sauraient être tenues pour responsables de tout manquement ou retard dans l'exécution de leurs obligations, y compris la fourniture des vols ou l'accès aux événements de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™. Le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des dommages, pertes, coûts ou dépenses subis par le gagnant, y compris les dommages indirects, consécutifs, punitifs ou accessoires.

15. Divers

En soumettant leur participation, les Participants acceptent de se conformer aux présentes Conditions générales, lesquelles sont finales et s'imposent à tous en ce qui concerne toute question relative au présent Concours. Il leur incombe de veiller au respect de l'ensemble des conditions énoncées dans les présentes Conditions générales.

Erreurs de saisie et problèmes techniques

Le Sponsor ne saurait être tenu pour responsable des participations perdues, en retard, mal adressées, volées, illisibles ou incomplètes, ni des dysfonctionnements informatiques, en ligne, téléphoniques ou techniques qui pourraient survenir. Les Parties au Concours ne sauraient être tenues pour responsables des erreurs techniques ou humaines pouvant survenir dans le cadre du traitement des participations au Concours. Les Parties au Concours ne sauraient être tenues pour responsables en cas d'erreur, d'omission, d'interruption, de suppression, de défaut, de retard de fonctionnement ou de transmission, de défaillance des lignes de communication, de vol, de destruction, d'accès non autorisé ou de modification des participations. Les Parties au Concours ne sauraient être tenues pour responsables de tout problème, panne ou dysfonctionnement technique des réseaux téléphoniques ou lignes, des systèmes informatiques

en ligne, des serveurs, des fournisseurs, du matériel informatique, des logiciels, des e-mails, des lecteurs ou navigateurs, résultant de problèmes techniques ou de congestion du trafic Internet, sur tout site Web, ou de toute combinaison de ces facteurs.

Dommages au matériel et perturbation du Concours

Les Parties au Concours ne sauraient être tenues pour responsables de tout dommage ou blessure subi par les participants ou par tout matériel informatique, liés ou résultant de la participation au Concours ou du téléchargement de documents associés. Si, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut se dérouler comme prévu, y compris en cas d'infection par un virus informatique, de bogues, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude, de défaillances techniques ou de toute autre cause échappant au contrôle des Parties au Concours et affectant ou compromettant la gestion, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Concours, le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre le Concours et de désigner les gagnants parmi toutes les participations éligibles reçues avant l'annulation. Les personnes soupçonnées de falsification ou d'utilisation abusive de tout aspect du présent Concours, ou que le Sponsor estime à l'origine de dysfonctionnements, d'erreurs, de perturbations ou de dommages, seront disqualifiées. Le Sponsor se réserve le droit de corriger toute erreur typographique, d'impression, de programmation informatique ou d'opérateur.

Similitude des participations et renonciation aux réclamations

En soumettant une participation, le Participant reconnaît et accepte que le Sponsor puisse recevoir de nombreuses participations dans le cadre de ce Concours et/ou d'autres opérations promotionnelles organisées ou promues par le Sponsor, ou produire des contenus similaires à ces participations, et que ces participations puissent être similaires ou identiques sur le plan du thème, de l'idée, du format ou d'autres aspects, à d'autres participations soumises dans le cadre de ce Concours. Le Participant renonce à toute réclamation passée, actuelle ou future relative au fait que toute participation ou autre œuvre acceptée, examinée ou utilisée par le Sponsor puisse être similaire à la sienne, ou que toute rémunération lui serait due en lien avec cette participation ou toute autre œuvre utilisée par le Sponsor.

Décharge et limitation de responsabilité

En participant au présent Concours, les Participants acceptent de dégager de toute responsabilité et de garantir les Parties au Concours ainsi que chacune de leurs sociétés mères, filiales, affiliées, dirigeants, administrateurs, représentants, agents et employés, contre toute responsabilité, de quelque nature que ce soit, pour tout dommage, perte ou blessure de quelque type que ce soit découlant directement ou indirectement : 1) de l'attribution, de l'acceptation, de la réception, de la possession, de l'utilisation ou de l'usage abusif de tout Prix attribué dans le cadre du présent Concours ; ou 2) de la participation au Concours ou à toute activité liée au Prix.

Obligations du gagnant

En acceptant le Prix, le gagnant s'engage à respecter l'ensemble des conditions, modalités et restrictions établies pour l'événement, ainsi que celles fixées par l'organisateur de l'événement.

16. Confidentialité

En participant au présent Concours, les Participants acceptent que le Sponsor utilise leurs informations personnelles dans le cadre de la gestion du Concours. Vous pouvez consulter la Politique de Confidentialité du Sponsor à l'adresse suivante : <https://www.lenovo.com/ch/fr/privacy/> Vos informations personnelles peuvent être communiquées aux autres Parties au Concours ainsi qu'à l'agence de voyages du Sponsor, si nécessaire. Les Parties au Concours sont seules responsables de l'utilisation de ces informations.

En soumettant les informations requises dans le cadre de leur participation au Concours, les Participants acceptent que ces informations soient collectées et traitées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la Data Protection Act de 2018. Vous pouvez à tout moment demander l'accès à vos données personnelles, la correction des inexactitudes ou la suppression des données.

17. Choix du droit applicable

Toutes les questions relatives à la rédaction, à la validité, à l'interprétation et à l'applicabilité des présentes Conditions générales, ainsi qu'aux droits et obligations des Participants et du Sponsor dans le cadre du présent Concours, sont régies et interprétées conformément au droit substantiel des Pays-Bas, sans tenir compte des règles de conflit de lois. En cas de litige découlant des présentes Conditions générales, les deux parties acceptent de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux d'Amsterdam.

18. Nom du gagnant et Conditions générales

Pour obtenir la liste officielle des gagnants (prénom et initiale du nom) ou recevoir un exemplaire des présentes Conditions générales, veuillez nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : Lenovo, Attn: Daniel Cox, dcox2@lenovo.com.